REVUE DE PRESSE 2022

L'indépendant – 28 mai 2022 :

Vivès

L'Institut méditerranéen du liège a planté 550 chênes-lièges

L'Institut méditerranéen du liège (IML), en la personne de son dynamique directeur Renaud Piazzetta, vient de procéder à la plantation de 550 chênes-lièges sur une ancienne friche agricole d'un hectare, la Chênaie à Villargeil, sur la commune de Saint-Jean-Pla-de-Corts. La plantation a été particulièrement rapide grâce à la coopération de l'entreprise Denis Borrat de Céret et de l'engin qu'il conduit. Cette tarière planteuse, montée sur une mini-pelle, permet d'enfouir le plan et de l'arroser par la même occasion, en une seule opération. Renaud Piazzetta plaçait le plant avec un hydrorétenteur dans le bras de l'engin. Ensuite l'appareil forait et déposait le plant arrosé automatiquement, selon la même technique que pour les vignes. Les jeunes plants ont été fournis par la pépinière du Conseil départemental et sont issus de glands récoltés dans les suberaies du département.

Devant l'engin conduit par l'entrepreneur Denis Borrat de Céret, Renaud Piazzetta, directeur de l'IML, met le plant dans le bras articulé.

Lutte contre la sécheresse

Le boisement fera également l'objet d'un suivi expérimental par l'IML, qui teste l'utilisation de l'hydrorétenteur, ces granulés qui sont capables en se gorgeant d'eau de retenir jusqu'à 500 fois leur poids et de restituer cette eau au fil du temps pour permettre au jeune plant de passer les épisodes de sécheresse pendant ses premières années. Cette expérimentation se fait dans le cadre d'un projet européen intitulé ForManRisk, qui vise à développer des techniques sylvicoles innovantes pour faire face aux effets attendus du changement climatique.

Ce boisement est financé par la Fédération française du liège (syndicat des bouchonniers français) grâce à la vente des bouchons de liège usagés récupérés par le réseau des cavistes Nicolas dans toute la France.

Une fois triturés, ces bouchons usagés servent à fabriquer des produits en liège pour le bâtiment, la décoration, l'industrie ou autres…

Après cette première opération, une autre plantation, plus vaste encore, de près de 2 hectares, est en cours sur le territoire de la commune de Brouilla. D'autres devraient intervenir dès l'automne prochain, mais pour cela l'IML est à la recherche de terrains nécessaires à cette expansion du chêne-liège.

Vivexo se prépare

À côté de cette préservation et ce développement forestier, l'IML prépare son exposition biennale Vivexpo 2022, repoussée l'an dernier du fait des mesures sanitaires qui ne permettaient pas aux spécialistes internationaux qui devaient participer de prendre des avions. Cette année les conditions sont réunies pour une manifestation d'ampleur les **jeudi 23 et vendredi 24 juin**. Centrée sur le sylvopastoralisme en suberaie, elle proposera une découverte de la suberaie avec une démonstration de levée de liège. Le colloque international sur la subériculture et le pastoralisme sera un formidable échange et des avancées sur l'utilisation du liège. Et cette journée du **samedi 24 juin** s'achèvera par la remise des prix du concours des Vins doux naturels avec dégustation et ventes pour terminer agréablement !

M. B.

Oms

13e fête du printemps

Le **lundi 6 juin** aura lieu la fête du printemps sur le thème « Oms, hier et aujourd'hui ». Au programme, randonnée à la Calcine (inscriptions sur place à 8 h 30), marché de producteurs, école du cirque, animation musicale et balades à cheval. Ainsi que des expositions à la salle polyvalente.

Institut Méditerranéen du Liège – 23, route du Liège – 66490 VIVÈS
Tél. : +33 (0)4 68 83 39 83 | institutduliege@free.fr | www.institutduliege.fr
Association loi de 1901 sans but lucratif créée le 28 janvier 1993 | SIRET n° 398 177 469 00010

L'indépendant – 3 juin 2022 :

L'INDÉPENDANT
VENDREDI
3 JUIN 2022

Vivès

Vivexpo : le monde du liège et de la forêt méditerranéenne est de retour

La biennale du liège et de la forêt méditerranéenne, Vivexpo, est de retour après 4 ans d'interruption due à la situation sanitaire. Le monde du liège se retrouvera les jeudi 23 et vendredi 24 juin avec de nombreuses animations gratuites ouvertes à tous.

Avant le programme officiel, l'Institut méditerranéen du liège (IML) et de l'Association syndicale libre (ASL) Suberaie catalane tiendront leur assemblée générale le **mercredi 22 juin** (réservée aux membres et partenaires).

En forêt

Les activités pour tous débuteront le **jeudi 23 juin** de 9 h à 12 h dans la forêt de Vivès par une démonstration de levée de liège. À côté de l'utilisation d'une hachette spécifique pour décoller le liège, l'IML présentera aussi le dernier modèle de machine utilisé depuis 2020 dans les P.-O., le Var et la Corse.

À 14 h, sera célébrée la journée annuelle du liège par une sortie en forêt à Maureillas-Las Illas au dolmen de la Siureda (sur inscriptions). Un propriétaire subériculteur qui mène une activité sylvo-pastorale, témoignera de la façon dont il associe cette pratique à la production de liège. Cette journée s'achèvera à 18 h, par une conférence sur « Les rencontres de la forêt » au cinéma Le Céretan à Céret, gratuite et ouverte à tous. Il y sera question du liège et du pastoralisme dans les agropastoforêts méditerranéennes. Organisée par l'association Initiation à la forêt (If), elle permettra aux experts internationaux participants à Vivexpo d'intervenir sur les spécificités de leur territoire.

Colloque, concours et marché

Le **vendredi 24 juin,** Vivexpo se déroulera entièrement à Vivès, avec à 9 h 30, dans la salle polyvalente, le colloque international sur le subéropastoralisme. Comment concilier production animale et production de liège dans une forêt aux multiples enjeux ? Les experts internationaux, représentant les principaux instituts techniques et de recherche sur le liège et les suberaies des pays producteurs apporteront leurs réponses.

À 12 h 30, un repas sera servi au prix de 23 € par personne, avec une inscription obligatoire **avant le vendredi 17 juin.**

À 18 h, le 13e concours Vivexpo des vins doux naturels (VDN) mettra en avant cette autre production emblématique des P.-O. puisqu'elle représente 90 % de la production française de ces vins. Le liège est le partenaire indissociable du vieillissement de ces produits d'exception. Les vins doux naturels rouges et blancs distingués le 8 avril dernier, recevront leurs médailles et le grand prix Vivexpo 2022 sera remis alors autour d'un apéritif convivial. À 18 h 30, il sera procédé à une vente aux enchères des vins présentés au concours, place Pierre-Oms.

Dès 18 h également, un marché du terroir se tiendra dans les rues du village avec animation musicale et possibilité de restauration.

Michel Bernier

L'utilisation de la machine permet de décoller le liège sans blesser l'arbre.

> *Contact Renaud Piazzetta, IML ou 04 68 83 39 83, mail contact@vivexpo.org*

L'indépendant – 14 juin 2022 :

Dans les forêts catalanes, la levée du liège, un "déshabillage" délicat à la technique ancestrale

Environnement, Flash News, Thuir

Publié le 14/06/2022 à 10:31 , mis à jour à 11:28

La saison est lancée et va se poursuivre jusqu'à fin août. Dans les Aspres, les Albères et le Vallespir notamment, les leveurs de liège sont en action dans les forêts Catalanes. La suberaie des Pyrénées-Orientales est la plus grande d'Occitanie, au moins 150 tonnes de liège devraient être prélevées, pour alimenter les entreprises bouchonnières. L'opération demande de la précision et du savoir-faire à travers 4 étapes.

Renaud Piazzetta, directeur de l'Institut Méditerranéen du liège à Vivès (66), a réalisé l'exercice.

Renaud Piazzetta utilise une "picasse" catalane. / Vé. P.

Tout d'abord, le leveur doit évaluer l'état phytosanitaire du chêne-liège, s'il est mauvais (défoliation, blessures, parasite...), la circulation de sève ralentie ne permettra pas à l'écorce de se décoller.

La couronne en haut et en bas permet de choisir la hauteur du prélèvement. / Vé. P.

Puis il réalise la couronne, droite ou en biseau, par une découpe circulaire à la hauteur souhaitée en haut et en bas.

Le leveur se sert du manche biseauté de sa hache comme d'un levier. / Vé. P.

Le tronc étant cylindrique, la découpe se fera en planche. Le leveur utilise les fentes naturelles du liège, pour réaliser ces coupes verticales, en tournant la hache pour décoller l'écorce.

Un "déshabillage" en règle, sans abîmer la matrice de l'arbre. Le prochain prélèvement n'aura pas lieu avant 12 ou 15 ans. / Vé. P.

Vient enfin le décollement : le leveur utilise le manche biseauté de sa hache qu'il introduit entre le liège et la mère. Ce mouvement de levier va séparer la planche du tronc, en commençant par le haut pour la décoller sur toute sa longueur.

Véronique Parayre

L'indépendant – 15 juin 2022 :

Terre à terre

Nos rendez-vous

- Lundi Sports
- Mardi Économie
- ✓ Mercredi Agriculture
- Jeudi Environnement
- Vendredi Littoral
- Samedi #Solutions

Chêne-liège : son écorce est un trésor de la forêt catalane

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Le Quercus suber est lui aussi un roi des forêts catalanes. Uniquement présent dans sept pays méditerranéens jusqu'à 700 m d'altitude, le chêne-liège est un arbre unique par ses qualités et son fonctionnement. Alors que débute la levée du liège dans la suberaie du Roussillon, Renaud Piazzetta directeur de l'Institut méditerranéen du liège à Vivès (66) explique les intérêts et les enjeux.

La levée du liège va se poursuivre jusqu'à fin août dans la suberaie Catalane, comme ici autour de l'ermitage Notre-Dame de Vie d'Argelès. PHOTO VÉR.

Renaud, quelles sont les qualités du chêne-liège ?
C'est un arbre incroyable ! Adulte, il mesure en moyenne 10 à 15 mètres de hauteur et son âge naturel peut atteindre 500 ans. Pour un arbre régulièrement écorcé, cela peut aller jusqu'à 200 ans. Le chêne-liège est une essence méditerranéo-atlantique, sa répartition géographique est définie par ses exigences écologiques : lumière, chaleur, humidité. En revanche, il refuse les sols calcaires et craint le gel.

Quelles sont ses exigences climatiques ?
C'est une essence héliophile, c'est-à-dire de pleine lumière exigeant une forte insolation. C'est en lisière de parcelle qu'il se développe le mieux, et fournit une bonne protection contre le vent grâce à la robustesse de son système racinaire. Le chêne-liège est aussi thermophile, il pousse dans un climat tempéré (entre 13 °C et 16 °C) aux hivers doux, car il a besoin d'une période de sécheresse pour prospérer. En France, il est présent jusqu'à 700 mètres, mais il peut monter jusqu'à 1 000 m (Andalousie, Maghreb), voire 2 000 m dans l'Atlas Marocain. L'humidité est également un facteur important.

Comment résiste-t-il au feu ?
Son écorce épaisse lui permet de conserver l'humidité et ainsi de se préserver des incendies. Il a été démontré que la température à l'intérieur du chêne-liège, est en moyenne de 13 °C inférieure à la température extérieure.
Obstacle au feu, il ressort après un incendie affaiblit, pour repartir ! Il va donc résister au changement climatique, plus facilement que le chêne vert ou blanc. À condition que la suberaie soit bien entretenue.

« La suberaie des Pyrénées-Orientales est la plus grande d'Occitanie

Justement, comment votre structure relance cette exploitation et lutte contre les friches ?
En valorisant le boisement en chêne-liège partout où c'est possible. Dans notre département touristique, cette essence possède une accroche patrimoniale et représentative, au même titre que l'olivier ou l'amandier. L'autre enjeu, est l'augmentation de production de liège, en partenariat avec des propriétaires privés, les collectivités… Pour valoriser la suberaie des Pyrénées-Orientales, nous avons impulsé un regroupement, actuellement de 130 propriétaires forestiers au sein d'une association (ASLGF), en renforçant l'animation et la mise en place d'une Charte forestière de territoire de la suberaie des Aspres et des Albères.

Vous lancez un appel aux « petits propriétaires » ?
La problématique c'est le morcellement dans la montagne, et face à une multitude de petits propriétaires, nous n'avons pas la main. C'est pourquoi nous les invitons à nous rejoindre, pour les accompagner dans l'entretien et l'exploitation.

Quel est l'état de la suberaie des Pyrénées-Orientales ?
C'est la plus grande d'Occitanie avec près de 7 000 hectares. Cette année, nous devrions récolter, environ 150 tonnes de liège ; dans les années 50, elle atteignait 1 000 tonnes !
Le liège marchand est de bonne qualité, et les productions des Albères et des Aspres sont réputées, les bouchonniers le savent bien !

La levée est en cours, quelle est la différence entre liège mâle et femelle ?
C'est encore une particularité du chêne-liège ! On parle de démasclage pour le liège mâle, il s'agit de la première production de l'arbre, qui est âgé d'une vingtaine d'années et présente au moins 70 cm de circonférence. Ce liège mâle est de faible valeur, ce n'est qu'à l'issue de ce déshabillage, que se formera l'écorce femelle, économiquement intéressante, car bouchonnable. Il faudra encore patienter une douzaine d'années pour effectuer une levée exploitable !

Pour éviter la polémique, est-ce que la levée du liège, met l'arbre en souffrance ?
C'est sa vocation, cette régénérescence d'écorce est unique chez les végétaux ! La levée demande de la technique pour respecter l'arbre. Sur un chêne-liège sain, en 200 ans, l'écorce sera prélevée entre 12 et 15 fois. Le décollage est l'opération la plus délicate, un coup de hache dans la « mère » causera une blessure superficielle et cicatrisable, mais si cette dernière étape est mal effectuée elle peut engager la survie de l'arbre.
En général les leveurs de liège, sont des professionnels attentifs et respectueux, ils vont opérer dans la suberaie catalane jusqu'à fin août.

Recueilli par V. Parayre

Institut Méditerranéen du Liège – 23, route du Liège – 66490 VIVÈS
Tél. : +33 (0)4 68 83 39 83 | institutduliege@free.fr | www.institutduliege.fr
Association loi de 1901 sans but lucratif créée le 28 janvier 1993 | SIRET n° 398 177 469 00010

La semaine du Roussillon – 22-28 juin 2022 :

Les Aspres, Llauro

Le Sentier du Liège

Des pistes dans les tons ocre bordées d'une belle végétation méditerranéenne. Cl. : JP.

C'est une jolie balade familiale, entre patrimoine et botanique. Même si nous sommes dans une suberaie, le couvert végétal est peu dense et le chemin exposé à l'astre solaire. Un départ tôt le matin en été est conseillé. Jean-Philippe Lapeyre

Du parking, on remonte la rue des Acacias ou Carrere Nou pour atteindre la départementale. On a déjà une jolie perspective sur les Corbières jusqu'à la mer. On traverse le D615 pour trouver le balisage jaune et blanc du Sentier du Liège sur la piste DFCI A44. On passe devant le monument aux Morts pour continuer sur la rue principale qui grimpe doucement en lacet. On va atteindre le cimetière avec sa vue panoramique sur la plaine du Roussillon jusqu'à la mer. On arrive à une patte d'oie, prendre à gauche direction Vives sur une large piste. En traversant La Calcine on peut admirer une belle collection de genêts, cistes cotonneux au cœur d'une forêt de chênes-lièges dont certains affichent des âges canoniques aux formes parfois étranges. On laisse une piste à droite pour poursuivre à plat sur le chemin principal. Désormais, on bascule vers le Sud et ce sont les Albères avec la tour de La Maçana qui nous apparaissent jusqu'au Coll du Perthus. On va atteindre une seconde intersection, prendre à gauche en descente. Les chênes verts plus épars laissent place aux arbousiers et aux bruyères. On débouche sur un vaste carrefour, poursuivre tout droit vers Vives, 20 min. En 2 min, on arrive sur un nouveau croisement. On laisse la piste de gauche pour poursuivre à droite en descente. On a quelques lavandes et cistes de Montpellier avec leurs belles fleurs blanches qui tapissent çà et là le maquis. Le chêne blanc ou pubescent, facilement reconnaissable à ses feuilles dentelées fait également son apparition. 5 min plus loin, nouvelle patte d'oie au niveau du Serrat de Les Eres, prendre à droite toujours en descente sur un chemin caillouteux. On a toujours les Albères et le Neulos dans le viseur. Sur la droite, le Massif du Canigou pointe ces cimes. On va laisser sur notre droite un vaste plot de mimosas avant de déboucher sur la route D13 à l'entrée de Vives. Prendre à droite et de suite la sente de gauche.

Vives authentique

On longe les premières habitations du village et débouche sur une vaste courbe, prendre à gauche un chemin qui se dirige vers une propriété puis au bout de 100 m une discrète sente herbeuse à droite qui débouche directement sur la place de La salle polyvalente de Vives. On file tout droit vers la petite placette en contrebas avec son puits et sa belle fontaine. Le village affiche un très beau cachet de style médiéval avec ses belles façades et petites ruelles entièrement restaurées. Vives accueille l'Institut Méditerranéen du Liège et l'association Initiation à la Forêt (cf. encadré). On passe à gauche de La Font dels Aspres pour remonter vers l'église du XIIe siècle. C'est la première mention de Vives à travers son église Romane et son très beau clocher-mur que nous ayons. On ne trouve aucune trace du Néolithique sur la commune, même si on sait que les hommes ont occupé le secteur puisque nous verrons un peu plus loin le Dolmen de Galuert à quelques kilomètres du village mais sur la commune de Llauro. On peut supposer que c'est à l'époque carolingienne que le village a pris forme, avec l'instauration du système féodal par Charlemagne, comme beaucoup de nos communes du Roussillon. Redescendre la rue de l'église et prendre à droite.

On laisse le pont sur la gauche qui enjambe la rivière de Vives pour remonter la rue et sortir du village. On longe quelques riches propriétés sur la rue Joseph Sales. Remonter sur environ 200 m attention, pas de balisage. Puis à hauteur d'un joli mur en pierre de soutènement et de clôture, il faut partir à gauche le long du mur dans une belle grimpette sur une soixantaine de mètres pour déboucher sur une piste. Prendre à gauche puis à droite sur la DFCI A41, direction Llauro, dolmen. Cette jolie piste de couleur ocre est bordée de chênes et de genêts. On va très rapidement atteindre une intersection, on file tout droit dans la suberaie.

Le Dolmen de Galuert

On va passer un réservoir d'eau et 4 min plus loin, on quitte la piste principale pour filer tout droit dans une belle pente sur quelques mètres. On va croiser de nouveau la piste pour aller tout droit. Le massif Canigou nous apparaît sur la gauche. D'ici on ne voit pas le pic masqué par le sommet dels Tres Vents. On va déboucher sur une large piste, prendre à gauche. Nouveau carrefour, continuer à gauche. On passe la citerne puis la ligne électrique pour trouver le dolmen de Galuert sur la gauche. Ce dolmen que nous avions retrouvé, il y a quelques années, est désormais bien localisé avec son panneau didactique et une voie qui a été créée jusqu'au pied de son tumulus sur 40 m. Cet édifice rustique en bloc de schiste du Néolithique a été découvert par Jean Abéllanet en 1957. Dans son environnement proche, le célèbre archéologue catalan a reconnu plusieurs pierres à cupules ainsi que des traces de cabane en pierres sèches, rondes et carrées, d'époque indécise. Serait-ce les traces d'un ancien hameau de la préhistoire récente ? Rien ne laisse à penser le contraire. Retour à la piste, prendre à gauche. On va retrouver une très jolie perspective sur la plaine et les Albères qui plongent dans La Méditerranée. On va atteindre un premier croisement, prendre à gauche puis déboucher sur un vaste carrefour 100 m plus loin. Prendre à droite sur la DFCI A41 bis. A hauteur de la citerne des pompiers, on file tout droit pour atteindre 200 m plus loin un vaste carrefour. Prendre à gauche le chemin qui ramène vers Llauro en 5 min. Une dernière vue sur les Corbières avant de plonger vers le village. On ne manquera pas de faire le tour du village pour découvrir ses charmes moyenâgeux avec ses fontaines, ses porches, ses pigeonniers et sa belle tour ronde sans oublier son église Saint-Martin dont la première mention remonte à 1011. Elle a subi de nombreuses transformations jusqu'au XVIIIe siècle.

Le dolmen de Galuert dans son tumulus au cœur de la suberaie. Cl. : JP.

Fiche technique

Comment s'y rendre ?

- **Distance depuis Perpignan :** 26 km, 35 min
- **Depuis Perpignan :** De Perpignan, place de Catalogne, rejoindre les boulevards des Pyrénées, Mercader, avenue d'Espagne direction Barcelone. On récupère la D900 jusqu'au Mas Saboke puis prendre à droite sur la D612 direction Trouillas. Dans le village, prendre à gauche sur la D23, puis récupérer la D615 direction Fourques. Direct. On traverse Fourques pour atteindre Llauro toujours par la D615. A l'entrée du village, prendre à droite vers la Salle des Fêtes, Église sur la rue des Acacias. Vous avez quelques places de parking devant la Salle des Fêtes. Vous avez également un second parking juste en dessous.

Feuille de route

- **Durée :** 2h15
Le temps est calculé à une moyenne de 3 km/h sans pause ni visite.
- **Distance :** 8 500 m
- **Cotation :** Facile
- **Dénivelé :** + 264 m ; - 263 m
- **Altitude de départ :** 314 m ; Alt minimal : 163 m ; Alt Max : 382 m
- **Balisage :** Jaune et blanc
- **Matériel :** Boussole, carte IGN, jumelles, bâtons.
- **Carte :** IGN Top 25 : Céret, Amélie-les-Bains 2449 OT
- **Météo :** 08 92 68 02 66 ou sur le site Internet : 3w.meteo.fr

Haltes agréables

- **Le Dolmen de Galuert**

Vivexpo des 22 au 24 juin

Pilotée par l'Institut Méditerranéen du Liège, l'Association à l'Initiation à la Forêt et la commune de Vives, cette manifestation culturelle met l'accent sur le sylvopastoralisme en suberaie. Pour l'occasion, de nombreuses manifestations sont au programme comme des démonstrations de lever du liège à Vives, des conférences à Céret ou encore un colloque International, comment concilier production animale et production du liège dans une forêt aux multiples enjeux. Enfin, on connaîtra les lauréats du 13e concours des Vins Doux Naturels organisé par l'association Connaissance Vins et Terroirs, le CIVR et l'Institut Méditerranéen du Liège. Une vente aux enchères s'ensuivra place Pierre Ores à Vives. Pour clôturer la manifestation, un marché de terroir se tiendra sur Vives le vendredi 24 juin à partir de 18h.
Informations : 3w.vivexpo.org ou 04 68 83 39 83

Institut Méditerranéen du Liège – 23, route du Liège – 66490 VIVÈS
Tél. : +33 (0)4 68 83 39 83 | institutduliege@free.fr | www.institutduliege.fr
Association loi de 1901 sans but lucratif créée le 28 janvier 1993 | SIRET n° 398 177 469 00010

L'indépendant – 29 juin 2022 :

L'INDEPENDANT
MERCREDI
29 JUIN 2022

Vivès

Vivexpo : « le subéropastoralisme » au cœur de ce rendez-vous international

La 15e biennale du liège Vivexpo avait pour thème « le subéropastoralisme », c'est-à-dire le sylvopastoralisme (ou comment allier élevage et sylviculture) en forêt de chênes-lièges (la suberaie). De nombreux spécialistes du pourtour méditerranéen étaient conviés pour l'occasion.

Subéropastoralisme. Ne cherchez pas ce mot dans le dictionnaire, il n'existe pas. Ou tout du moins pas encore. Cette appellation a été créée par l'équipe de l'Institut méditerranéen du liège basé à Vivès. Il fait écho aux termes employés sur la péninsule ibérique : *dehesa* en portugais et *montado* en espagnol. Preuve de l'importance d'un tel système sur le pourtour Méditerranée. « *C'est vrai que le sylvopastoralisme a longtemps été indissociable de nos forêts méditerranéennes* », reconnaît Renaud Piazzetta, directeur de l'Institut méditerranéen du liège bien qu'aujourd'hui « *il est souvent cantonné aux secteurs bénéficiant d'aménagements de défense des forêts contre les incendies, où le bétail est utilisé en complément du débroussaillement pour l'entretien des coupures de combustible (communément appelées « pare-feu ») »*. Pratique plébiscitée pour son caractère multifonctionnel, elle fait cependant parfois l'objet de critiques quant à ses modalités d'application. Elle reste pourtant répandue dans les autres territoires subéricoles du Maghreb en Sardaigne et ailleurs, sous des formes et dans des contextes socio-économiques très divers.

« Concilier »

D'où l'idée de la thématique choisie dans le cadre du colloque international Vivexpo 2022 : « Comment concilier production animale et production de liège dans une forêt aux multiples enjeux ? ». C'est ce qu'ont pu développer de nombreux experts représentant les principaux instituts techniques et de recherche menant des travaux sur ces thématiques dans chaque pays producteur. En s'appuyant sur des exemples concrets sur le terrain (voir ci-contre), les participants ont pu partager leurs expériences respectives. Et ainsi avoir une vision d'ensemble des pratiques sylvopastorales et de la façon dont elles peuvent s'articuler avec la gestion forestière des forêts de chênes-lièges.

M. C.W.

Foued Hasnaoui tenant le micro, entre le propriétaire M. Cantana (à gauche) et Renaud Piazzetta de l'institut méditerranéen du liège (à droite). PHOTO ERIC PLOUVIN

En pratique au dolmen de la Siureda

C'est au dolmen de la Siureda « monument » datant du IIIe millénaire avant J-C, entouré de chênes sur les hauteurs de Maureillas-Las Illas que se sont déroulés des retours d'expériences sur la thématique du subéropastoralisme.

La quarantaine de personnes présente – intervenants du Centre régional de la propriété forestière (CRPF) Occitanie, de l'Institut méditerranéen du liège (IML), de la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales, de propriétaires forestiers sylviculteurs, français mais aussi italiens, espagnols, tunisiens, portugais, ont pu découvrir les actions du propriétaire, M. Cantana, membre de l'Association syndicale libre Suberaie catalane qui regroupe 143 adhérents, et qui possède plusieurs centaines d'hectares de forêts sur la commune. « *Après l'achat de ces parcelles qui étaient totalement abandonnées il y a 14 ans, un travail de débroussaillage a été effectué, et les bêtes entretiennent depuis* ». L'éleveur, qui lève aussi le liège poursuit : « *Ici il y a un troupeau de vaches de race locale des Albères qui est adaptée au pays. Nous possédons 5 exploitations avec vaches, chèvres, chevaux, brebis, moutons, et du gibier, cerfs, daims, sangliers, tous confondus environ un millier de bêtes* ».

> **« Le surpâturage comporte un vrai risque même s'il est jugé plutôt rare dans le département**

Si le bénéfice immédiat est l'entretien du sous-bois arbustif avec un rôle important dans la prévention du risque incendie, d'autres problématiques ont été soulevées notamment par Foued Hasnaoui, docteur en sciences agronomiques et maître assistant en protection de l'environnement à l'Institut sylvopastoral de Taburka (ISPT) en Tunisie, sur la disparition du sous-bois « *qui empêcherait les arbres d'avoir de l'eau car elle ruisselle au lieu de percoler grâce aux systèmes racinaires* », là où un autre intervenant indiquait que la strate arbustive au contraire « *absorbait l'eau au détriment de l'arbre* ».

Aucune entente sur ce sujet pourtant crucial n'en est ressortie entre les deux protagonistes. Quand bien même « *le surpâturage comporte un vrai risque* » même s'il est jugé « *plutôt rare dans le département* » par Anne Rouquette, de la Chambre d'agriculture. Ainsi donc si le bénéfice des activités interconnectées est important, il doit être adapté à chaque lieu pour maintenir un équilibre viable pour les bêtes, la régénération de la forêt, et les riverains. D'autant que des facteurs comme les maladies des arbres, exemple cité et vu sur site du charbon du chêne, montrait la complexité du sylvopastoralisme nécessitant des adaptations constantes, plus encore avec un changement climatique déjà perceptible.

Eric Plouvin

Changement de présidence

Après 4 ans d'interruption, en raison du contexte sanitaire mondial, la 15e édition de la biennale a été ouverte par Jacques Arnaudiès. Non sans une certaine émotion. Après 32 ans à la tête de ce rendez-vous incontournable autour du liège, le maire de Vivès a remis les clés de Vivexpo à la nouvelle patronne, Nathalie Pals, cadre chez Diam Bouchage. Cette dernière aura pour mission « *de développer Vivexpo* » comme l'a souligné le fondateur de cet événement avant de poursuivre son discours. Avec là encore quelques larmes contenues. Auquel la salle y a répondu par des applaudissements nourris.

M. C.W.

Nathalie Pals et Jacques Arnaudiès lors du colloque international.

Enchères des VDN

Dégustation avant les enchères.

Autre temps fort, les résultats du 13e concours Vivexpo des vins doux naturels (VDN) et la vente aux enchères de ces derniers. Organisé par l'association Connaissance vins et terroirs, le Conseil interprofessionnel des vins du Roussillon (CIVR) et de l'IML, le concours Vivexpo des vins doux naturels met en valeur ce produit des Pyrénées-Orientales qui représente 90 % de la production française de ce type de vin et dont le liège est privilégié pour protéger son vieillissement dans les meilleures conditions. Les médailles d'or, d'argent et de bronze et les Grands Prix Vivexpo 2022 des vins doux naturels rouges et blancs avaient été goûtés le 8 avril dernier, et ce jour les producteurs se sont vus remettre les prix par Gilles Caillens, œnologue de Connaissance vins et terroirs : le rivesaltes ambré 1988 d'Arnaud-de-Villeneuve et le *banyuls grand cru* 2012 des Vignerons catalans étaient les grands vainqueurs de cette édition du concours Vivexpo. Après avoir pu goûter les produits, les clients intéressés ont participé à la vente aux enchères publiques pour acquérir cet « or catalan », 25 lots de 6 bouteilles.

M. B.

Levée de liège

Vivexpo 2022 a commencé par une démonstration de levée de liège traditionnelle à la hachette par l'association syndicale libre Suberaie Catalane. M. B.

Institut Méditerranéen du Liège – 23, route du Liège – 66490 VIVÈS
Tél. : +33 (0)4 68 83 39 83 | institutduliege@free.fr | www.institutduliege.fr
Association loi de 1901 sans but lucratif créée le 28 janvier 1993 | SIRET n° 398 177 469 00010

Ouillade.eu – 31 août 2022 :

Ouillade.eu
l'info en Roussillon qui coule de source

Argelès-sur-Mer/ Institut méditerranéen du liège (IME) : « La forêt n'appartient pas à tout le monde, mais bel et bien à des propriétaires, qu'ils soient privés ou publics »

par ADMIN le Août 31, 2022 - 16 h 10 min — Pas de commentaire

En tant que directeur de l'*Institut méditerranéen du liège* (IML) de Vivès, et maintenant que la saison de récolte du liège est achevée, je tenais à réagir à l'article publié sur *Ouillade.eu* le 11 juin 2022[1] sous le titre *« Albères/ Témoignage hallucinant : « En quatre randonnées pédestres ou en VTT, voilà ce que j'ai rencontré… » »*, tant les affirmations et les sous-entendus qu'il contient (notamment son titre et le tag *« Vol de liège »* en bas de page) m'ont interloqué

L'équipe d'ouvriers rencontrée par le rédacteur de l'article (A.X.) lors de sa randonnée est celle chargée de récolter le liège des membres de l'ASL[2] Suberale catalane, association de producteurs de liège des Pyrénées-Orientales, créée en 2002 et qui regroupe à ce jour 143 adhérents pour 3 872 hectares de forêts en gestion. Il s'agit d'une entreprise espagnole tout à fait en règles, qui intervient sur le territoire des Albères, des Aspres et du Vallespir, chez les membres de l'association, comme c'est le cas chaque année. Elle était déjà intervenue l'année dernière sur la même forêt (de l'autre côté de la piste DFCI AL42 citée dans l'article), et a notamment récolté du liège cet été autour de la chapelle de Notre Dame de Vie, ainsi que sur d'autres parcelles situées sur le territoire communal d'Argelès-sur-Mer.

Quant à la forêt en question (bois de Valmy), elle est de ce fait gérée par un expert forestier pour le compte de l'ASL Suberale catalane, et elle dispose à ce titre d'un Plan Simple de Gestion, document de gestion durable agréé par le Centre Régional de la Propriété Forestière, obligatoire pour tout propriétaire privé de plus de vingt-cinq hectares.

Dès que j'ai eu vent de l'article, j'ai demandé au responsable de l'exploitation si un randonneur ou un vététiste était venu le questionner. Il m'a répondu qu'en effet quelqu'un était venu lui poser des questions, ce pourquoi il lui avait proposé de lui communiquer mon numéro de téléphone – ce dernier maîtrisant mal le français –, proposition que le randonneur aurait décline.

Je m'étonne donc de son initiative de solliciter par la suite la Police municipale, la Gendarmerie, et votre média, sans prendre la peine de se renseigner auprès de nous. J'espère que cette personne ne fait pas preuve du même zèle quand elle croise une équipe de vendangeur en train de récolter du raisin ! Il est ainsi particulièrement cocasse de le voir affirmer plus loin dans l'article que *« Rien ne me permets de dire si cette activité était autorisé ou pas. Personnellement, j'en doute. »* !

Concernant le chemin de randonnée prétendument *« dévasté par l'engin à chenille »*, il est bon de rappeler qu'avant d'être un chemin de randonnée, il s'agit avant tout d'un chemin servant à l'exploitation forestière (en l'occurrence la récolte du liège). La dernière récolte de cette parcelle ayant eu lieu en 2007, et la prochaine n'étant pas prévue avant 2034 (il faut entre 12 et 15 ans entre chaque récolte de liège), je ne pense pas que le passage d'un engin à chenille tous les 12-15 ans sur des chemins créés à cet effet ne fasse davantage de dégâts que les centaines de VTT de descente qui parcourent annuellement (et à vive allure) les forêts du secteur de la Massane, en traversant des parcelles appartenant à des propriétaires privés. Il est en effet important de rappeler que – contrairement à ce que beaucoup de gens pensent – la forêt n'appartient pas *« à tout le monde »*, mais bel et bien à des propriétaires (qu'ils soient privés ou publics) et que de ce fait leur accès reste à leur entière discrétion.

Il me paraissait important d'apporter ces précisions, et de rappeler que l'Institut méditerranéen du liège est joignable par téléphone (04 68 83 39 83) ou internet (institutduliege@free.fr et www.institutduliege.fr) pour tout renseignement sur le liège et son exploitation, ainsi que bien entendu pour accompagner les propriétaires dans la gestion de leurs suberales et la valorisation de leur liège.

Renaud Piazzetta, Directeur de l'Institut méditerranéen du liège (Vivès)

[1] https://www.ouillade.eu/politique/alberes-temoignage-hallucinant-en-quatre-randonnees-pedestres-ou-en-vtt-voila-ce-que-jai-rencontre/256014

[2] Association syndicale libre de gestion forestière.

L'indépendant – 24 octobre 2022 :

Tresserre

Friches agricoles : des solutions

À Tresserre, comme partout ailleurs, les friches agricoles appartenant à des propriétaires privés sont légion, l'arrachage des vignes étant évidemment une des causes principales. Il existe pourtant nombre de solutions pour pallier ce problème. Afin de faire un état des lieux précis de ce phénomène, la mairie a organisé une journée avec au programme explications d'experts, démonstration sur le terrain, retour d'expériences et échanges entre propriétaires et professionnels de la filière bois. C'est ainsi que, dans la salle Roger-Figueres, autour du maire Michel Thiriet et du premier adjoint Jean-Baptiste Trilles se sont réunis plusieurs propriétaires et des experts de la filière bois*.

Une journée studieuse sur le terrain, riche de retours d'expériences.

Explications sur le terrain

Après une brève présentation des enjeux de cette situation, tous les participants se sont retrouvés, malgré une pluie battante, sur des terrains caractéristiques : une friche sauvage, une plantation de pins maritimes et une plantation de chênes-lièges. Plusieurs axes de réflexion et de futur développement ont été soulignés au long de cette journée studieuse venant apporter les preuves que le phénomène de friche agricole n'est pas inéluctable et que plusieurs solutions concrètes existent. Parmi les bonnes raisons d'espérer et afin de valoriser les paysages et les profits envisagés, ont été notamment évoqués de favoriser l'installation d'agriculteurs, augmenter la valeur des terres en déshérence, diminuer le risque d'incendie augmenter l'attraction du territoire…

Des solutions existent en répondant aux besoins d'une plus grande biodiversité et en étudiant la faisabilité des projets tels que la remise en culture en recourant à la démarche de terres incultes ou des baux à loyers modérés ou bien encore la filière plantes à parfum aromatiques et médicinales (qui ne compte que 40 producteurs dans les P.-O.)…

La valorisation locale du bois des forêts est une solution pérenne qui, en proposant un projet réaliste, permet d'obtenir des résultats concrets dans divers domaines : écologique grâce à la capture de dioxyde de carbone, esthétique en lieu et place d'une friche et financier en fournissant à terme, bois de chauffage, planches ou liège…

Les solutions existent pour réhabiliter les friches, la décision appartenant toujours aux propriétaires.

> *Paul Petit, animateur de la charte forestière de Perpignan Méditerranée métropole (PPM), Bruno Mariton, technicien au centre régional de la propriété forestière, Renaud Piazzetta, directeur de l'Institut méditerranéen du liège, et Alain Halma, directeur général adjoint de la chambre d'agriculture des P.-O.

L'indépendant – 21 novembre 2022 :

21-11-2022 Indépendant

Vivès

Une nouvelle formation forestière

Une nouvelle formation forestière qui dépend du Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de Rivesaltes et prépare au Brevet professionnel agricole de travaux forestiers, vient de voir le jour à l'Institut méditerranéen du liège. C'est la seconde formation de ce nom qui est proposée dans ce centre.

À cette occasion, quatre anciens forestiers sont venus à la rencontre des nouveaux pour leur prodiguer des conseils et leur faire part de leur devenir afin de les encourager dans leur choix. Sur les quatre anciens stagiaires forestiers venus en débattre avec les nouveaux, 3 sont aujourd'hui en CDI et un est en cours de création de sa propre entreprise. Au programme des échanges, l'importance de la sécurité, les conseils techniques et, bien sûr, des informations sur les débouchés de cette formation. L'an dernier, la Région avait ouvert 8 places pour un 100 % de réussite à l'examen, et cette année le groupe est complet, la Région ayant ouvert 6 places. Au vu de l'engouement et du développement de la filière forestière, il est déjà question d'organiser une troisième formation forestière à l'horizon d'octobre 2023. Tél. 04 68 64 01 48.

M. B.

Les nouveaux vont profiter de l'expérience des anciens dans la bonne humeur.

France Bleu Roussillon – 25 novembre 2022 :

SOCIÉTÉ

"Exploiter le chêne-liège permet d'éviter les incendies" selon l'Institut Méditerranéen du Liège

Pyrénées-Orientales

De Alexandra Lagarde

Vendredi 25 novembre 2022 à 5:20

Par France Bleu Roussillon

Plus de la moitié des Pyrénées-Orientales est occupée par la forêt. La surface augmente depuis près de cent ans mais cela ne se traduit pas par une exploitation sylvicole accrue. La forêt reste sous-exploitée. La filière du liège, anciennement implantée, cherche à créer une nouvelle dynamique.

L'Institut Méditerranéen du Liège avec le financement de la Fédération Française du Liège ont aidé la commune de Brouilla à planter 1000 chênes-liège. © Radio France - Alexandra Lagarde

Les Pyrénées-Orientales ont l'un des **taux de boisement les plus élevés de France**, pourtant l'exploitation de la forêt reste très faible, elle est même sous-exploitée. Mais depuis quelques années maintenant la filière du liège, anciennement implantée dans le département, œuvre **au redéveloppement de la culture des chênes-lièges** et plus généralement à la gestion des forêts.

Lutter contre les incendies

Le département est connu pour être **une région productrice de liège** ; dans les Aspres et le Vallespir notamment. Au début du XXe siècle presque chaque agriculteur vendait son propre liège pour la production des bouchons. Mais au fil des ans la pratique s'est perdue et les forêts ont été laissées à l'abandon.

Une partie de l'écorce de ce chêne-liège a été ôtée, puis a repoussée, comme le montre Jean-Marie Aracil. © Radio France - Alexandra Lagarde

Les forêts laissées à l'état de friche c'est contre ça que l'Institut Méditerranéen du Liège lutte depuis plusieurs années comme l'explique son directeur Renaud Piazetta : *"à partir du moment où l'on favorise l'exploitation du chêne-liège, les gens reviennent dans leurs forêts et les nettoient. À terme,* **une forêt entretenue ça permet de réduire le risque d'incendies."**

Alors pour ce faire l'IML, aidé de la fédération française du Liège, accompagne des propriétaires privés ainsi que des communes à **recenser les arbres**. Elle les aide aussi parfois à en replanter.

Recycler des bouchons en liège pour replanter des arbres

À Brouilla, au printemps dernier, l'IML a replanté 1.000 chênes-lièges sur une parcelle de deux hectares. Coût de l'opération : 10.000 euros. Un **projet entièrement financé par le recyclage de bouchons en liège** comme le détaille Jean-Marie Aracil, chargé de mission pour la fédération française du liège : *"nous collections les bouchons de lièges, les revendons et redonnons l'argent à l'IML. C'est une boucle complètement vertueuse."*

En huit ans, la **fédération a recyclé 45 millions de bouchons en France**, permettant de replanter 7.500 chênes-liège. Dans le département, ces action sont des petits coups de pouces pour la filière.

Un matériau biosourcé

Si la lutte contre les incendies est l'un des bénéfices avancés par l'IML pour relancer le développement du liège dans le département, Jean-Marie Aracil voit au moins un autre : *"aujourd'hui* **de plus en plus d'entreprises nous demande des matériaux biosourcés** *et produits localement et le liège répond à ces critères-là. Maintenant, il faut développer sa production et sa surface pour répondre à la demande."*

Des chênes-liège après la récolte de l'écorce. © Radio France - Alexandra Lagarde

Pour le moment les Pyrénées-Orientales comptent **7.000 hectares de chênes-lièges**, ce qui représente environ, selon l'IML, seulement 20% des capacités du département.

Mais il va encore falloir être patient pour que la filière se développe : *"les chênes-lièges que nous venons de planter à Brouilla pourront être récoltés pour la première fois dans une trentaine d'années, au minimum. La récolte se fera ensuite tous les dix ans sur un arbre"*, explique Renaud Piazetta. **"L'échelle de temps n'est pas la même pour un arbre que pour un homme"** conclut-il.

Alexandra Lagarde
France Bleu Occitanie

Institut Méditerranéen du Liège – 23, route du Liège – 66490 VIVÈS
Tél. : +33 (0)4 68 83 39 83 | institutduliege@free.fr | www.institutduliege.fr
Association loi de 1901 sans but lucratif créée le 28 janvier 1993 | SIRET n° 398 177 469 00010